

Déclaration du SNUipp-FSU à la CAPD du 10 décembre 2013

Monsieur le Directeur Académique,

Les résultats de l'enquête PISA confirment l'importance de démocratiser la réussite de notre école, parce qu'il est aujourd'hui insupportable de voir les écarts se creuser entre ceux qui réussissent le mieux et les 20% d'élèves les plus en difficulté issus des milieux les plus défavorisés. Il est donc urgent d'inverser cette tendance. Ce n'est pas qu'une question de rythmes. N'oublions pas que l'enjeu fondamental pour notre école est ailleurs. C'est celui de la réussite de nos élèves qui se construit d'abord et avant tout sur le temps scolaire. Cette ambition réclame un mieux d'école qui conjugue l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et celle des conditions de travail des enseignants.

Nous allons examiner aujourd'hui le projet d'avancement des instituteurs et professeurs des écoles. Le SNUipp-FSU a toujours été contre le système actuel qu'il juge injuste et inéquitable. Il revendique un rythme d'avancement unique, basé sur le rythme le plus rapide pour tous, permettant à tous les collègues de terminer leur carrière à l'indice terminal du corps et la transformation de la hors classe en échelons accessibles à tous, toutes. Il estime indispensable de pouvoir déconnecter l'appréciation de la valeur professionnelle du déroulement de carrière. Cette question de l'avancement et du déroulement de carrière est d'autant plus sensible aujourd'hui pour les collègues dont les conditions de travail se sont fortement dégradées et dont le pouvoir d'achat ne cesse de baisser avec le gel de la valeur du point d'indice pour la quatrième année. De plus en fin de carrière, près de 60 % des professeurs d'écoles partant en retraite n'ont pas atteint l'indice terminal (11ème échelon). Cela pénalise particulièrement les femmes pour qui les interruptions de carrières sont fréquentes. Pour le SNUipp-FSU, Il est urgent de ré-ouvrir ce dossier afin que les enseignants puissent être revalorisés de manière significative.

Concernant le droit individuel à formation, le SNUipp-FSU regrette à nouveau le manque de transparence sur ce dossier. Il redemande qu'une information soit diffusée aux collègues via i-prof sur ce dispositif qui est un droit pour tous les collègues. Cela est d'autant plus important aujourd'hui que les possibilités de formation pour les enseignants s'amointrissent d'années en années : budget des congés de formation en baisse, suppression de plus d'un tiers du volume de formation continue, stages de formation continue reportés voire annulés pour certains.

Pour le SNUipp-FSU, les enseignants ont plus que jamais besoin d'une formation qui leur permette d'être accompagnés et de prendre du recul sur leurs pratiques, de répondre aux exigences de l'évolution du métier au service de la réussite de tous les élèves.

Concernant les chantiers métiers ouverts par le Ministre :

- Le deuxième groupe de travail sur la direction d'école a permis d'avancer sur quelques sujets, notamment sur la formation et sur les discussions autour de la simplification des tâches administratives. En revanche, s'agissant de la question du temps, qui est première pour une réelle amélioration des conditions d'exercice de la fonction, en grande souffrance depuis des années, le compte n'y est toujours pas.

- Malgré un certain nombre d'avancées dans le 2nd groupe de travail sur les RASED, le SNUipp-FSU attend les nouvelles formulations et, si besoin, la réunion d'un troisième groupe de travail. Le SNUipp-FSU a demandé que la circulaire qui va être prochainement envoyée au DASEN sur les départs en formation amorce un redémarrage des formations

E et G pour les postes vacants et à créer.

- Suite aux interventions du SNUipp-FSU lors du groupe de travail conseillers pédagogiques du 3 décembre, la dernière version des fiches métiers prend en compte certaines propositions mais d'autres points restent encore insuffisantes : modalités de recrutement, temps de travail et perspectives de carrière.

Pour le SNUipp-FSU, ces dossiers ne sont pas clos. Il continue d'intervenir pour obtenir de nouvelles avancées.

La priorité au primaire, cela doit se traduire par des mesures concrètes visant à aider les élèves les plus fragiles et à améliorer les conditions de travail des enseignants : baisse des effectifs, formation continue, déploiement du « plus de maîtres que de classes », temps pour le travail en équipe, confiance envers les enseignants, revalorisation du métier avec notamment l'alignement de l'ISAE sur l'ISOE du second degré... La priorité au primaire a besoin d'un coup d'accélérateur. Le ministre doit y répondre.